

Adhérer à l'Association des Pupilles de l'Enseignement Public

C'est se reconnaître dans **ses valeurs** et participer à leur mise en œuvre.
C'est s'investir, le cas échéant, comme acteur dans la vie associative.

L'Association des P.E.P. de l'Indre, Association Loi 1901, affiliée à la Fédération Générale des Associations Départementales des P.E.P., reconnue d'utilité publique, est habilitée à accepter donations et legs.
L'adhésion est de **23€** et les dons ouvrent droit à une réduction d'impôt dans la limite autorisée par la loi.

Adhésion 2022

Fiche à retourner accompagnée de votre règlement à :

ADPEP 36 Siège - 21 rue du 11 novembre 1918 - 36000 CHATEAUROUX

M., Mme, Mlle

Nom - Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Adresse e-mail :



J'adhère à l'ADPEP 36

Je verse la cotisation annuelle de **23€** et je participe aux instances statutaires de l'ADPEP 36. Je recevrai ma carte de membre actif.



Je fais un don à l'ADPEP 36

Je deviens donateur et j'aide les actions de l'Association

A, le

Signature,



La solidarité en action

www.adpep36.fr